

ABC DIFFUSION

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU CAPITAL DE 145 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : ZONE DE LA HOUCHE

70240 MAILLERONCOURT-CHARETTE (HAUTE SAONE)

400 532 669 RCS VESOUL

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE **EN DATE DU 22 JUIN 2009**

L'an deux mille neuf,

et le vingt deux juin, à quinze heures, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes, le conseil de surveillance s'est réuni au siège social.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Bernard CARD, président du conseil de surveillance,
- Madame Nicole CARD, vice-président du conseil de surveillance,
- Monsieur Christophe CARD, membre du conseil de surveillance,
- Madame Valérie CARD, membre du conseil de surveillance,

La séance est présidée par Monsieur Bernard CARD en sa qualité de président du conseil de surveillance, laquelle, après avoir fait signer le registre de présence par les membres entrant en séance, constate que les membres du conseil de surveillance présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du conseil est adopté à l'unanimité.

Monsieur le président rappelle que le conseil est réuni en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Vincent MULLATIER de ses fonctions de membre et président du directoire,
- Désignation d'un directeur général unique,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DEMISSION DE MONSIEUR VINCENT MULLATIER

Le président expose au conseil que Monsieur Vincent MULLATIER a fait part de sa volonté de démissionner de ses fonctions de membre et président du directoire.

Le conseil de surveillance, après en avoir délibéré, décide de ne pas procéder à son remplacement en tant que membre du directoire.

NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL UNIQUE

Après en avoir délibéré et conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil de surveillance nomme, à l'unanimité, Madame Adeline MULLATIER demeurant Les Landres 70240 MAILLERONCOURT CHARETTE, en qualité de Directeur général unique, pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Madame Adeline MULLATIER a déclaré par avance qu'elle acceptait les fonctions qui viendraient à lui être confiées, qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL UNIQUE

Le Directeur général unique exercera les pouvoirs prévus par la Loi et l'article 17 des statuts.

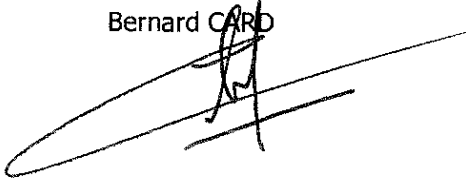
Toutefois, il devra, à titre de mesure interne non opposable aux tiers, recueillir l'accord préalable du Conseil de surveillance pour les actes et engagements définis par ledit article.

Le Conseil délègue tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

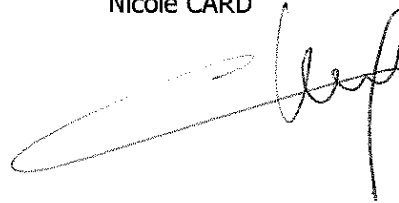
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les membres du Conseil de surveillance.

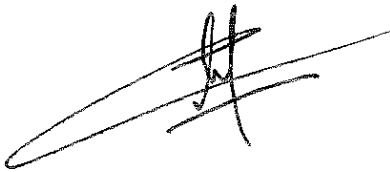
Bernard CARD

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of sharp, intersecting strokes.

Nicole CARD

A handwritten signature in black ink, featuring a large, open loop on the left and a more complex, scribbled structure on the right.

Christophe CARD

A handwritten signature in black ink, similar to Bernard CARD's, with a large loop and sharp, intersecting strokes.

Valérie CARD

A handwritten signature in black ink, appearing as a series of horizontal, overlapping strokes.